



Association départementale De Conjointes Survivantes et Parents d'Orphelins de la Marne

FAVEC 51

Dans votre département, une association

vous accueille,

vous aide, vous conseille,

vous informe pour défendre vos droits.

Coordonnées :

FAVEC 51
7, boulevard Kennedy
51000 Châlons en Champagne
favec51@wanadoo.fr
06 30 93 97 16

**FAVEC (Fédération des Associations de Conjointes Survivantes
et Parents d'Orphelins)**
28 place Saint-Georges – 75009 PARIS – Tél. : 01 42 85 18 30
Internet : www.favec.org – Email : info@favec.org



5 points d'accueil dans le département

Châlons en Champagne :
Permanence : 1^{er} lundi du mois 14h à 16h 7, Bd Kennedy
Tél : 06 30 93 97 16

Reims :
Permanence : 1^{er} et 2^{ème} lundi du mois 14h à 16h à la MVA
122, rue du Barbâtre bureau 319
Tél : 07 49 10 28 35

Vitry le François :
Permanence : 1^{er} lundi du mois 15h à 17h Espace Lucien Herr
Tél : 06 75 02 00 91

Sainte Ménéhould :
Tél : 03 26 60 91 54

Epernay :
Tél : 06 86 56 19 76

FAVEC : une association créée en 1946, reconnue d'utilité publique, qui défend les droits des conjointes survivantes et parents d'orphelins. La perte du conjoint n'arrive pas qu'aux autres, elle frappe n'importe qui, n'importe quand. Nous avons vécu la souffrance, la solitude.....à la FAVEC nous avons trouvé écoute, réconfort, soutien et compréhension.